



## AVIS DE CONFORMITÉ

*qui rectifie celui du 7 juillet 2014, n° 414Label/L201*

### Enquête de suivi Patrimoine 2015

*Service producteur* : Insee – Direction des statistiques démographiques et sociales – Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

*Opportunité* : avis favorable émis le 4 juin 2013 par la commission Démographie et questions sociales Réunion du Comité du label de la statistique publique du 25 juin 2014 (commission Ménages)

Les enquêtes Patrimoine ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages. Réalisées environ tous les six ans depuis 1986, elles rendent compte de l'évolution des patrimoines des ménages, ainsi que des taux de détention des différents actifs patrimoniaux. Elles apportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, motifs de détention (ou de non-détention) des différents actifs. Elles constituent la référence pour la mesure du patrimoine des ménages en France qu'elles sont les seules à décrire intégralement et de façon détaillée (patrimoine professionnel ou financier en particulier).

Conformément aux préconisations européennes dans lesquelles s'inscrit l'enquête sur le patrimoine de l'Insee et afin de permettre la réalisation d'analyses longitudinales sur le patrimoine, celle-ci constituera la première vague du panel 2014. L'enquête de suivi Patrimoine 2015 se place dans la continuité du panel qui sera lancé à partir de l'enquête 2014, et permettra de faciliter le suivi des individus.

L'enquête de suivi patrimoine 2015 aura pour objectif de faciliter le suivi des individus du panel en demandant notamment des informations sur les personnes ayant déménagé et sur les changements de coordonnées. Elle permettra également de compléter les données de l'enquête en face-à-face d'un module sur les comportements face au risque.

L'enquête de suivi Patrimoine 2015 portera sur le thème de l'aversion au risque. L'étude des comportements vis-à-vis du risque est une composante importante et souvent associée à l'étude du patrimoine. Ces préférences pour le risque et le présent sont des éléments importants des principaux modèles explicatifs des choix d'épargne et de prévention des ménages, notamment des modèles de cycle de vie.

Une partie des ménages interrogés en 2014 sera suivie sur une durée de neuf ans, avec une interrogations en face-à-face tous les trois ans. L'enquête de suivi interrogera tous les individus des ménages panel de 2014, même ceux ayant déménagé, s'ils sont toujours dans des ménages en métropole. Le suivi des individus ne concernera que les ménages en métropole.

L'enquête de suivi 2015 sera réalisée par Internet. Si le ménage ne dispose pas d'Internet ou ne souhaite pas répondre via ce canal, il lui sera proposé de répondre par un questionnaire papier auto-administré. La collecte est prévue de début novembre 2015 à fin janvier 2016. Le questionnaire de l'enquête de suivi 2015 est prévu pour être court et n'excèdera pas 15 minutes.

Les données de l'enquête européenne HFCS 2014 seront diffusées au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La publication des résultats de l'enquête française Patrimoine 2014 dans les collections traditionnelles de l'Insee interviendront entre fin 2015 et fin 2017.

.../...

Les fichiers anonymisés (fichier de production et de recherche) de l'enquête française Patrimoine 2014 seront mises à disposition des chercheurs à partir de 2015.

~~~

Le Comité émet les recommandations suivantes :

Le Comité regrette l'absence de concertation avec les partenaires sociaux et, plus précisément, avec l'Unaf. Le service est invité à associer l'Unaf dans ses prochains comités de concertation, notamment lors de la prochaine édition de l'enquête de suivi de 2017.

**Méthodologie et exploitation des résultats** : le Comité du label prend note du fait que l'exploitation des résultats de cette enquête sera réalisée conjointement avec celle de l'enquête Patrimoine ; les mécanismes traditionnels de traitement statistique, tels que le redressement et la correction de la non-réponse, seront intégrés dans ceux de l'enquête principale, avec toutefois la particularité que seule la moitié des ménages seront interrogés dans l'enquête de suivi : ainsi, une note devra être adressée au Comité pour indiquer l'articulation des pondérations et des exploitations, selon qu'il y a appariement ou pas entre l'enquête principale et l'enquête de suivi.

La note indiquera l'ampleur de la non-réponse et les poids relatifs des deux modes de collecte de l'enquête de suivi et proposera une stratégie de correction de la non-réponse.

Le Comité insiste également sur la nécessité d'accompagner la diffusion des données aux chercheurs d'une documentation précisant les limites d'utilisation des questions, qui ne peuvent que servir au calcul de scores qui éclaireront les données de l'enquête principale sur les comportements patrimoniaux et non être exploitées isolément.

**Protocole de collecte** : le Comité du label suggère que le service étudie la possibilité d'un retour personnalisé auprès des ménages (donnant par exemple leur positionnement en termes de scoring). Il souhaite la mise en place d'un module standardisé d'annonce aux ménages pour leur indiquer qu'ils seront réinterrogés dans le cadre du suivi du panel. Par ailleurs, les instructions aux enquêteurs devront bien préciser les cas d'exclusion du suivi (enfant de moins de trois ans, par exemple).

Le Comité souhaitera également être destinataire du bilan des tests réalisés en 2015.

**Lettres-avis** : le service est d'accord pour prendre en compte les remarques indiquées dans le rapport du prélabel et en séance. Un retour de ces courriers sera adressé au secrétariat du Comité.

**Questionnaire** : de façon générale, les formulations seront revues par le service à la lumière des observations du Comité mais en concertation avec l'auteur du module, M. Arrondel, et elles devront donner lieu à un nouveau questionnaire transmis au secrétariat du Comité du label.

Le Comité encourage le service à :

- randomiser les quatre premiers tableaux ;
- remplacer les phrases de forme interrogative par des phrases affirmatives, en précisant la mention « Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? » ;
- donner des consignes extrêmement précises sur la conservation et la saisie de modalités « NSP » ou de commentaires indiqués sur la version papier ;
- ajouter une zone de commentaire dans le questionnaire internet ;
- préciser sur les schémas de loteries : « 50 % de chance » ;
- réfléchir à la possibilité de randomiser la position des questions RISQGEN et FUTUR (avec l'éventualité d'un positionnement en tête du module sur l'aversion au risque).


Par ailleurs, un certain nombre de remarques ont été formulées en séance mais ne sont pas détaillées ici, le service est invité à les prendre en compte.

**Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête de suivi Patrimoine 2015.**

**Rectificatif** : l'enquête de suivi Patrimoine 2015 se déroulant à cheval sur deux années (collecte prévue début novembre 2015 à fin janvier 2016), le label est donc délivré pour les années 2015 et 2016.

**Ce label est valide pour 2015 et 2016**

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique

  
Renan DUTHION